

25 Avenue des Saules (Métro B) — 69600 OULLINS — France

8 Rue Jean Jaurès – 35000 RENNES - France

Tél. +33 (0)4 37 41 16 10 * Fax +33 (0)4 72 30 13 36

Tél. +33 (0)2 30 02 79 98



info@rg-consultant.com www.rg-consultant.com



ANALYSE DU RISQUE FOUDRE SELON NF EN 62305-2

ISDND de SEPTEMES LES VALLONS (13)





Révision A

Page 1/42

ISDND de SEPTEMES LES VALLONS (13)

Référence document
RGC 23 771

RESUME:

Ce document représente l'Analyse du Risque Foudre de l'ISDND de Septèmes les Vallons, dans le département des Bouches du Rhône (13).

Il a été rédigé au terme de la mission qui nous a été confiée par les sociétés **EODD et Véolia** dans le cadre de la prévention et de la protection contre le risque foudre.

Cette première étape est un des préalables pour rendre l'installation ICPE en conformité vis-à-vis de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié et de sa circulaire d'application du 24 avril 2008.

Rédacteur	Vérification	Révision
Nom : Loïc JACQUEMOT	Nom : Benoit CHAILLOT	
Date : 12/09/2018	Date : 02/10/2018	
Visa	Vis Charles	A

DIFFUSION:

EODD	RG CONSULTANT	RG CONSULTANT
	Arc Atlantique	
	8 rue Jean Jaurès	25 Avenue des saules
	35000 Rennes	69600 OULLINS
	Tél.: +332 30 02 79 98	Tél. : +334 37 41 16 10
	Fax: +334 72 30 13 36	Fax: +334 72 30 13 36
	Email: info@rg-consultant.com	Email: info@rg-consultant.com



Révision A

Page 2/42

TABLE DES MODIFICATIONS

Rév	Chrono secrétariat	Date	Objet
А	RGC 23 771	12/09/2018	Analyse du Risque Foudre

LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR EODD et VEOLIA

INTITULE	N°/ Fournis
Etude de dangers/impact	Non
Plan de masse	Oui
Plan de coupe	Oui
Plan zonage ATEX	Oui

L'ARF ci-après a été réalisée selon les informations et plans fournis par **EODD et VEOLIA**, commanditaire de cette étude. Il appartient au destinataire de l'étude de vérifier que les hypothèses prises en compte et énumérées dans le descriptif ci-après sont correctes et exhaustives.



Révision A

Page 3/42

SOMMAIRE

1.	INTR	ODUCTION	5
1.1	1	Objet	5
2.	PRES	ENTATION GENERALE DU SITE	6
2.1	1	GENERALITES	6
2.2	2	CARACTERISTIQUES DES COURANTS FORTS	7
2.3	3	CARACTERISTIQUES DES COURANTS FAIBLES	7
2.4	4	PROTECTION INCENDIE	7
2.5	5	MISE A LA TERRE DES INSTALLATIONS	7
2.6	6	CHEMINEMENTS DE RESEAUX COURANTS FORTS ET FAIBLES	8
2.7	7	LISTE DES CANALISATIONS ENTRANTES ET SORTANTES	8
3.	DOC	JMENTS RÈGLEMENTAIRES	9
3.2	1	TEXTES REGLEMENTAIRES	9
3.2	2	NORMES DE REFERENCES	9
4.	MÉTH	1ODOLOGIE	10
4.1	1	Presentation generale	10
4.2	2	LIMITE DE L'A.R.F	11
4.3	3	PRINCIPE DE L'ANALYSE PROBABILISTE : CALCUL DE R1	11
5.	NATU	JRES DES ÉVÈNEMENTS REDOUTES	14
5.2	1	SITUATIONS REGLEMENTAIRES	14
5.2	2	POTENTIELS DE DANGER	15
5.3	3	ZONES A RISQUES D'EXPLOSION	15
5.4	4	EVENEMENTS INITIATEURS	16
5.5	5	ÉQUIPEMENTS IMPORTANTS POUR LA SECURITE	17
5.6	6	INSTALLATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS L'ANALYSE DE RISQUE FOUDRE	17
6.	CALC	ULS PROBABILISTES DU RISQUE FOUDRE	18
6.3	1	DONNEES GENERALES	18
6.2	2	PLATEFORME DE VALORISATION DU BIOGAZ	19
	6.2.1	Données et caractéristiques de la structure	19
	6.2.2	Données et caractéristiques des services	20
	6.2.3	Données et caractéristiques de la zone	22
	6.2.4	Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)	24
6.3	3	BATIMENT DECONDITIONNEMENT	
	6.3.1	Données et caractéristiques de la structure	27
	6.3.2	Données et caractéristiques des services	
	6.3.3	Données et caractéristiques de la zone	
	6.3.4	Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)	
6.4		Bureaux	
	6.4.1	Données et caractéristiques de la structure	
	6.4.2	Données et caractéristiques des services	
	6.4.3	Données et caractéristiques de la zone	
	6.4.4	Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)	
6.5		PLATEFORME DE COMPOSTAGE	
	6.5.1	Données et caractéristiques de la structure	
	6.5.2	Données et caractéristiques des services	
	6.5.3	Données et caractéristiques de la zone	4U



Révision A

Page 4/42

	6.5.4	Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)4	1
7.	SYNTH	ESE4	2

ANNEXES

Annexe 1 : Analyse du risque foudre NF EN 62 305-2

Annexe 2 : Liste des paramètres

Annexe 3 : Lexique



Révision A

Page 5/42

1. INTRODUCTION

1.1 Objet

L'ISDND de Septèmes les Vallons dans le département des Bouches du Rhône (13) est soumis à Autorisation au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et souhaite appliquer l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié et sa circulaire d'application en réalisant une Analyse de Risque Foudre.

Le but de cette analyse est d'identifier si une protection externe ou interne contre la foudre est nécessaire ou pas. Si une protection s'impose, il s'agit de ramener le risque calculé en-dessous d'un niveau maximum tolérable par la mise en œuvre de mesures de protection et de prévention.

Ce document présente les résultats de cette Analyse de Risque Foudre (ARF) conforme à la norme NF EN 62305-2.

L'Étude Technique ultérieure permettra de définir précisément les solutions de protection contre la foudre (effets directs et indirects ainsi que dispositif de prévention).



Révision A

Page 6/42

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

2.1 Généralités

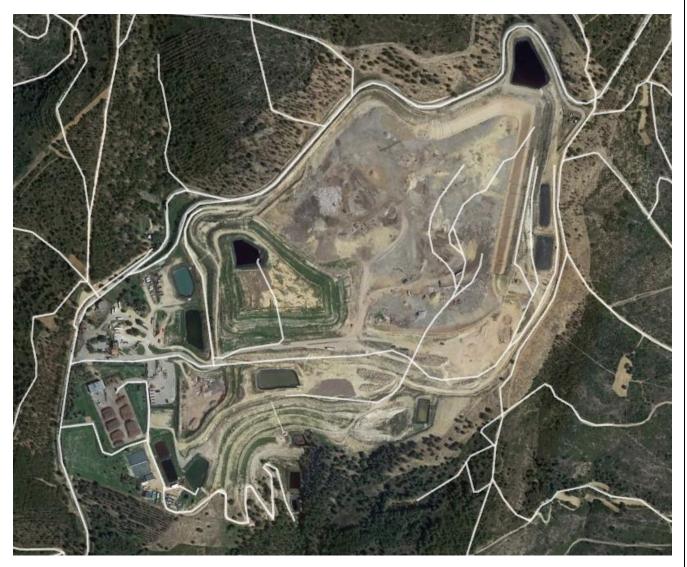


Photo n°1 : Vue aérienne du site

Les principales installations du site sont :

- Une plateforme de valorisation du biogaz
- Une plateforme de compostage comprenant un bâtiment déconditionnement et une zone stockage extérieur,
- Une zone d'exploitation (enfouissement)
- Un bâtiment bureau
- Un atelier



Révision A

Page 7/42

2.2 Caractéristiques des courants forts

Le site est alimenté depuis 2 alimentations distinctes :

Un tarif jaune alimentant les bureaux ainsi que la plateforme de compostage (Régime de neutre TT).

Un tarif vert alimentant la zone de valorisation (Régime de neutre TNC).

2.3 Caractéristiques des courants faibles

Des lignes télécoms sont présentes au niveau des bureaux et de la valorisation.

2.4 Protection incendie

Le site est doté des moyens de protection et de prévention suivants :

- Extincteurs.
- Détection incendie au niveau des 3 moteurs de la valorisation.

2.5 Mise à la terre des installations

Un réseau de terre en 50 mm² est présent sur le site.



Photo n°2 : Mise à la terre en 50 mm² présente sur le site



Révision A

Page 8/42

2.6 Cheminements de réseaux courants forts et faibles

	Lignes connectées				
Zone	Longueur (m) Nom		Relié à	Туре	
	50	Alimentation logette plateforme	Local Tarif Vert	Souterrain	
	50	Alimentation armoire valo 2	Local Tarif Vert	Souterrain	
Plateforme de	50	Alimentation armoire valo 3-4	Local Tarif Vert	Souterrain	
valorisation du	1 000	Départ HT vers réseau EDF moteur 1	Réseau EDF	Souterrain	
biogaz	1 000	Départ HT vers réseau EDF moteur 2	Réseau EDF	Souterrain	
	1 000	Départ HT vers réseau EDF moteur 3	Réseau EDF	Souterrain	
	1 000	Liaison Télécom	Réseau Orange	Souterrain	
Bâtiment déconditionnement	200	Alimentation BT	Logette tarif Jaune	Souterrain	
Purceuv	100	Alimentation BT	Logette tarif Jaune	Souterrain	
Bureaux	1 000	Liaison Télécom	Réseau Orange	Souterrain	

Lorsque la longueur d'une section de service est inconnue, on estime que Lc = 1000 m.

2.7 Liste des canalisations entrantes et sortantes

Zone	Nom	Nature
Plateforme de valorisation du biogaz	Biogaz	Plastique
	Tuyauterie vers Aérocondenseur	Métallique
Bureaux	Eau de ville	A définir

Source: Selon expertise sur site.



Révision A

Page 9/42

3. DOCUMENTS RÈGLEMENTAIRES

3.1 Textes réglementaires

Arrêté du 4 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 11 mai 2015 relatif à la protection contre la foudre de certaines installations classées pour la protection de l'environnement.

Circulaire du 24 avril 2008 relative à l'application de l'arrêté du 4 octobre 2010.

3.2 Normes de références

NF EN 62 305-1 (C 17-100-1) – juin 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 1 : Principes généraux].

NF EN 62 305-2 (C 17-100-2) – novembre 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 2 : Évaluation du risque].

NF EN 62 305-3 (C 17-100-3) – décembre 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 3 : Dommages physiques sur les structures et risques humains].

NF EN 62 305-4 (C 17-100-4) – décembre 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 4 : Réseaux de puissance et de communication dans les structures].



Révision A

Page 10/42

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Présentation générale

Le déroulement de l'Analyse du Risque Foudre doit être conforme à la méthodologie développée dans l'Arrêté Ministériel du 4 octobre 2010 modifié et sa circulaire d'application et comme décrit dans la norme NF EN 62 305-2.

La norme NF EN 62305-2 « Protection contre la foudre – Partie 2 : Évaluation du risque » distingue trois types essentiels de dommages pouvant apparaître à la suite d'un coup de foudre :

- D1: blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et aux tensions de pas ;
- D2: dommages physiques (incendies, explosions, destructions mécaniques, émanations chimiques) dus au courant de foudre, y compris les étincelles dangereuses;
- D3: défaillances des réseaux internes dues à l'impulsion électromagnétique de foudre.

Chaque type de dommage peut entraîner des pertes différentes dans la structure à protéger. Les types de perte dépendent des caractéristiques de la structure et de son contenu. 4 <u>types de pertes</u> sont pris en considération :

	Type de pertes		Risques tolérables (Rt)
R1	Perte de vie humaine	٧	0,00001
R2	Perte de service public	٧	0,001
R3	Perte d'héritage culturel		0,001
R4	Perte de valeurs économiques	<	0,001

L'Analyse du Risque Foudre identifie :

- les installations qui nécessitent une protection ainsi que le niveau de protection associé ;
- les liaisons entrantes ou sortantes des structures (réseaux d'énergie, réseaux de communications, canalisations) qui nécessitent une protection ;
- la liste des équipements ou des fonctions à protéger ;
- le besoin de prévention visant à limiter la durée des situations dangereuses et l'efficacité du système de détection d'orage éventuel.

L'Analyse du Risque Foudre n'indique pas de solution technique (type de protection directe ou indirecte). La définition de la protection à mettre en place (paratonnerre, cage maillée, nombre et type de parafoudres) et les vérifications du système de protection existant sont du ressort de l'étude technique.

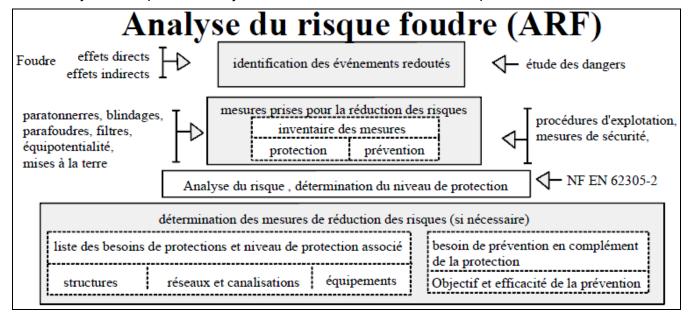
L'Analyse du Risque Foudre ne permet pas au responsable de l'installation de faire installer un système de protection contre la foudre car les mesures de prévention et les dispositifs de protection ne sont pas encore définis lors de cette étape.



Révision A

Page 11/42

L'Analyse du risque foudre objet de ce document se conformera au plan suivant :



4.2 Limite de l'A.R.F

Dans le cadre règlementaire de l'arrêté, seul le risque **R1** (perte de vie humaine) au sens de la norme NF EN 62305-2 est étudié.

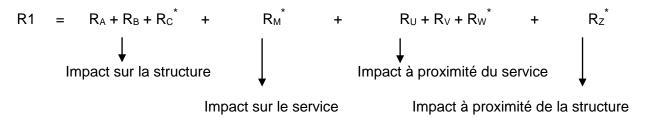
En effet:

- ➤ Le risque R2 est lié à la perte inacceptable de service public ; or aucun service public n'est touché par la dégradation éventuelle des installations concernées,
- Le risque R3 est lié à la perte d'éléments irremplaçables du patrimoine culturel ; il est habituellement évalué dans le cas de musées, d'églises ou de monuments historiques ; son intérêt n'est pas à retenir ici,
- Le risque R4 est lié à la perte économique ; il n'est pas pris en compte dans le cadre de cette analyse.

4.3 Principe de l'analyse probabiliste : Calcul de R1

Détail du calcul

Le risque total calculé R1 est la somme des composantes des risques partiels : R_A, R_B, R_C, R_M, R_U, R_V, R_W, R_Z appropriés, voir explication ci-dessous.



(*): Uniquement pour les structures présentant un risque d'explosion et pour les hôpitaux et autres structures dans lesquelles des défaillances de réseaux internes peuvent mettre en danger immédiat la vie humaine.



Révision A

Page 12/42

Chaque composante de risque R_A , R_B , R_C , R_M , R_U , R_V , R_W et R_Z , peut être exprimée par l'équation générale suivante :

$$R_x = N_x \times P_x \times Lx$$

Οù

N désigne le nombre annuel d'évènements dangereux ou de coups de foudre

P est la probabilité de dommages dus à l'un de ces coups provoquant ces dommages

L est un coefficient de pertes prenant en compte le type de dommage

Les huit composantes sont définies comme suit :

Source de dommage	Nature du risque		
Improved a sure la admiratione (Cd.)	R _A	Blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas	
Impact sur la structure (S1)	R _B	Dommages physiques (incendie ou explosion)	
	Rc	Défaillances des réseaux internes	
Impact à proximité de la structure (S2)	R _M	Défaillances des réseaux internes	
Impact sur un service connecté	Ru	Blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur	
à la structure (S3)	R _V	Dommages physiques (incendie ou explosion)	
	Rw	Défaillances des réseaux internes	
Impact à proximité d'un service connecté à la structure (S4)	R _Z	Défaillances des réseaux internes	



Révision A

Page 13/42

Acceptabilité du risque

La norme NF EN 62305-2 fixe la limite supérieure du risque tolérable (R_T) à 10⁻⁵. Le risque de dommages causés par la foudre est calculé et comparé à cette valeur.

Lorsque la valeur est supérieure au risque acceptable des solutions de protection et/ou de prévention sont introduites dans les calculs pour réduire le risque à une valeur inférieure ou égale à la valeur limite tolérable.

Si **R1 > R**_T

→ Il faut prévoir des mesures de protection pour réduire Rc afin qu'il soit <ou= à Rt.

Si **R1** ≤ **R**_T

→ Une protection contre la foudre n'est pas nécessaire.

Pour les besoins de la présente norme, 4 niveaux de protection (I, II, III, IV), correspondant aux paramètres minimum et maximum du courant de foudre, ont été définis pour une protection efficace dans, respectivement, 98 %, 95 %, 88 % et 81 % des cas.

Mesures de réduction des risques

Les mesures de protection pour réduire les risques sont les suivantes :

Type de dommages	Mesures
Blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et aux tensions de pas (D1)	 Isolation appropriée des éléments conducteurs exposés Equipotentialité par un réseau de terre maillé Restrictions physiques et panneaux d'avertissement
Dommages physiques (D2)	- Système de protection contre la foudre (SPF : IEPF-IIPF)
Défaillances des réseaux internes (D3)	 Ecrantage du câblage Ecran magnétique Cheminement des réseaux Parafoudres associés ou coordonnés Equipotentialité et mise à la terre



Révision A

Page 14/42

5. NATURES DES ÉVÈNEMENTS REDOUTÉS

5.1 Situations réglementaires

Les activités Classées au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et visées par l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié sont les suivantes :

Rubri. IC	Ali.	Date auto.	Etat d'activité	Rég.	Activité	Volume	Unité
1432			En fonct.	NC	Liquides inflammables (stockage)	1,600	
1434	1b		En fonct.	DC	Liquides inflammables (remplissage ou distribution) autres que 1435	3	m3/h
2171			En fonct.	D	Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture	7500	m3
2260	2		A l'arrêt	NC	BROYAGE, CONCASSAGE, CRIBLAGE, ETC DES SUBSTANCES VEGETALES	1187	kW
2515	1b		En fonct.	E	Broyage, concassage,et autres produits minéraux ou déchets non dangereux inertes	500	kW
2517	1		En fonct.	Α	Produits minéraux ou déchets non dangereux inertes (transit)	600000	m3
2710	1b		En fonct.	DC	collecte de déchets dangereux-DC	1,500	t
2710	2c		En fonct.	DC	collecte de déchets non dangereux-DC	200	m3
2711	2		En fonct.	D	Transit, regroupement, tri,équipements électriques mis au rebut	950	m3
2714	1		En fonct.	Α	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois, (transit) hors 2710, 2711	10000	m3
2716	1		En fonct.	Α	déchets non dangereux non inertes (transit)	35000	m3
2760	2		En fonct.	Α	Installation de stockage de déchets autre que 2720	250000	
2780	1a		En fonct.	Α	Installations de traitement aérobie de déchets non dangereux	100	t/j
2780	2b		En fonct.	D	Installations de traitement aérobie de déchets non dangereux	19	t/j
2791	1		En fonct.	Α	Déchets non dangereux (traitement)	19	t/j
3532			En fonct.	Α	Valorisation de déchets non dangereux	120	t/j
3540			En fonct.	Α	Installation de stockage de déchets	850	t/j

Certaines de ces rubriques sont visées par l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié. Les installations qui les concernent sont donc soumises au respect des prescriptions de cet arrêté ministériel.

Les effets de la foudre présentent des risques de toute nature dont les conséquences sont plus ou moins graves. L'étude de ces risques permet de déterminer les actions à entreprendre pour les minimiser.

Elle conduit à déterminer les niveaux de protection à mettre en place, afin de les rendre acceptables d'une part, pour la qualité de l'environnement, la sécurité des personnes, la sûreté des installations dans un cadre réglementaire et d'autre part, pour la continuité de l'exploitation dans un cadre volontaire.



Révision A

Page 15/42

5.2 Potentiels de danger

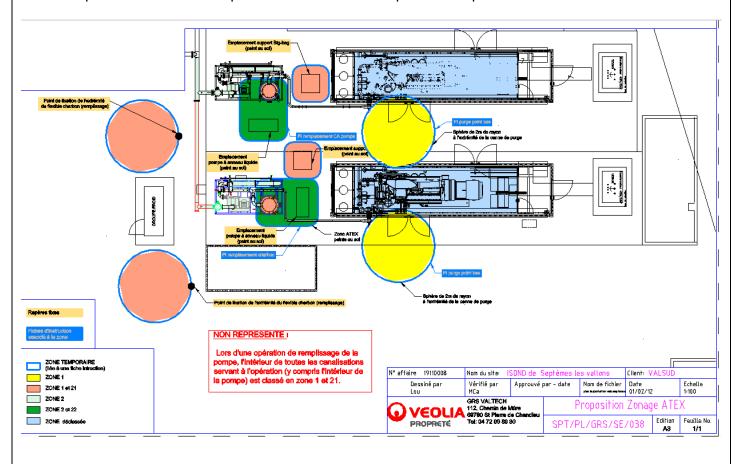
Nous ne disposons d'aucune information sur les éventuels dangers liés aux activités du site.

Nous estimons qu'en raison de la nature du site, les évènements majorants redoutés sont les suivants :

- Un incendie principalement au niveau des installations de stockage,
- Une explosion au niveau des installations de valorisation.

5.3 Zones à risques d'explosion

Comme indiqué dans le plan du zonage ATEX ci-dessous, aucune zone ATEX 0 ou 20 n'est présente sur le site. Le risque d'explosion ne sera donc pas pris en dans la présente Analyse de Risque Foudre mais le risque incendie sera lui bien pris en compte.





Révision A

Page 16/42

5.4 Evénements initiateurs

La foudre est un phénomène violent et fortement énergétique à son point d'impact.

Elle peut soit :

- Faire exploser ou enflammer des produits inflammables,
- Perforer ou échauffer des matériaux conducteurs,
- Faire exploser (par vaporisation de l'eau contenue) des matériaux diélectriques.

Inflammation ou explosion d'un nuage gaz

Ce cas peut arriver par impact direct dans un volume de vapeur ou de gaz. La température de l'arc (30 000°) est très nettement supérieure aux températures d'inflammation et d'explosion. Il est aggravant dans toutes les zones explosibles externes.

Réalisation de points chauds à l'attachement du canal de foudre sur les structures métalliques

Ce cas peut arriver à l'attachement du canal de foudre sur les structures métalliques. A cet endroit (sur quelques cm²) la température est telle qu'elle entraîne une fusion du métal en présence. La durée d'activation est courte, quelques secondes.

Il est aggravant si le point chaud fait tomber des particules en fusion vers des zones explosibles ou inflammables. Il est aggravant pour tous les réservoirs ou les canalisations dont l'épaisseur est inférieure à 5 mm, et à proximité des zones explosibles ou inflammables.

Etincelage résultant de différences de potentiel d'éléments de structure entre eux

Ce cas peut intervenir si les structures d'écoulement du courant de foudre capté et les structures métalliques proches qui sont au potentiel de la terre, sont à une distance inférieure à la distance de sécurité.

Il est aggravant s'il intervient dans toute zone explosible ou inflammable, ou s'il détruit un équipement de sécurité. Il est aggravant pour les joints isolants de canalisations.

Percement de conteneur ou de canalisation

Ce cas peut intervenir sur impact direct d'une canalisation métallique ou d'une cuve dont l'épaisseur n'est pas suffisante pour résister à la fusion.

Il est aggravant pour tous les réservoirs ou les canalisations dont l'épaisseur est inférieure à 5 mm.

Incendie ou destruction des structures d'un bâtiment

Ce cas peut se produire par explosion à l'impact des matériaux non conducteurs utilisés dans la structure ou par incendie des matériaux constitutifs sur courant de suite. Il est aggravant dans le cas de structures entièrement construites avec des pierres, du bois avec un risque pour le personnel interne.

Coup direct sur des éléments externes aux structures de bâtiment

Ce cas concerne les lampadaires, les sirènes, les cheminées, les évents, les capteurs disposés en hauteur...
Il est aggravant si ces équipements contribuent à la sécurité du site, si la collecte du courant de foudre vient à détruire un équipement IPS ou conduire à un étincelage en zone explosible ou inflammable.

Surtensions électriques par effets directs ou indirects

Ce cas peut intervenir en cas de circuits électriques exposés comme les lignes aériennes ou ceux présentant des boucles importantes de capture du champ électromagnétique rayonné par la foudre. Il peut intervenir également en cas de différences de potentiel de terre sur un impact de foudre proche.

Il est aggravant pour les équipements qui contribuent à la sécurité du site. Il l'est surtout dans le cas de claquages ou courts-circuits qui interviendraient dans une zone explosible.

Effets sur les personnes

Ce cas peut intervenir en cas de coup direct ou de tension de pas ou de toucher, d'une personne exposée au voisinage d'une structure impactée. Ce cas n'est pas lié aux effets sur l'environnement mais à ceux liés à un impact direct à proximité.

Il est dans tous les cas aggravant.

Tableau n° 1 : Interaction foudre/équipements



Révision A

Page 17/42

5.5 Équipements Importants pour la Sécurité

Les équipements dont la défaillance entraîne une interruption des moyens de sécurité et provoquant ainsi des conditions aggravantes à un risque d'accident sont à prendre en compte. La liste de ces équipements est la suivante avec leur susceptibilité à la foudre :

Organes de sécurité	Susceptibilité à la foudre
Détection Incendie moteurs (x3)	Oui
Détection LEL (Atmosphère explosive) moteurs (x3)	Oui
Détection gaz torchère	Oui
Détection Gaz Armoire méthacontrole	Oui
Extincteurs	Non

Source: Selon expertise sur site.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par le Maître d'ouvrage.

5.6 Installations à prendre en compte dans l'analyse de risque foudre

En fonction de leurs tailles et de leurs caractéristiques, les structures sont traitées de façon statistique ou de façon déterministe. L'approche déterministe est pertinente pour les structures ouvertes ou de petites dimensions ou pour les structures métalliques (par exemple tuyauteries).

Bâtiments / Installations	Traitement statistiques selon la norme NF EN 62305-2	Traitement déterministe ¹
Plateforme de valorisation du biogaz	X	
Bâtiment déconditionnement	X	
Bureaux	X	
Plateforme de compostage	X	

<u>Méthode déterministe</u>¹:

Cette méthode ne prend pas en compte le risque de foudroiement local.

Par conséquent, quelle que soit la probabilité d'impact, une structure ou un équipement défini comme Important Pour la Sécurité, sera protégé si l'impact peut engendrer une conséquence sur l'environnement ou sur la sécurité des personnes.



Révision A

Page 18/42

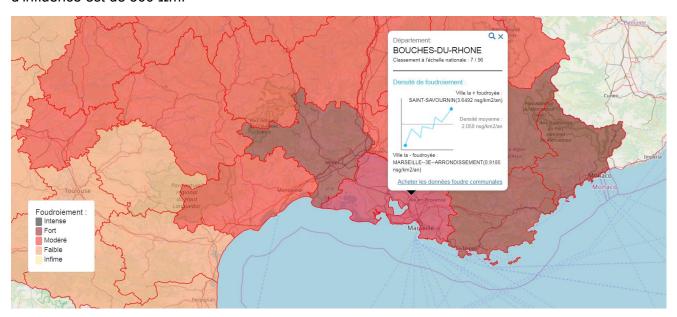
Lorsque la norme NF EN 62305-2 ne s'applique pas réellement (exemple : zone ouverte ou à risque d'impact foudre privilégié telles que les cheminées, aéro-réfrigérants racks, stockages extérieurs,...) cette méthode est choisie.

6. CALCULS PROBABILISTES DU RISQUE FOUDRE

6.1 Données générales

DENOMINATION	VALEURS RETENUES
Densité moyenne de points de contact (Nsg) pour le département des Bouches du Rhône (13) données fournies par la Météorage (voir carte ci dessous)	Nsg = 2,06 (coups de foudre / km² / an)
Résistivité du sol	500 Ωm* (valeur par défaut)

*La nature du sol par sa résistivité influe sur le niveau de perturbation conduite sur les lignes externes entrantes ou sortantes dans les zones dangereuses ou les liaisons entre équipements. Cette valeur est utilisée dans le calcul de l'ARF. La valeur au-delà de laquelle il n'y a guère d'influence est de 500 Ωm.



Carte n°1 : Nsg suivant la carte de Météorage



Révision A

Page 19/42

6.2 Plateforme de valorisation du biogaz

6.2.1 Données et caractéristiques de la structure

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification	
Dimensions	LxWxHb	31 x 23 x 3 m Hmax: 10 mètres	Longueur x Largeur x Hauteur	
Aire équivalente	A d/b	2,83E-03 km²	Surface d'exposition aux impacts	
Emplacement de la structure	C d/b	0,5	Entouré d'objets plus petits	
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF	
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage	

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

La plateforme est la structure la plus haute du site.

Nous indiquons donc la valeur 0,5 – objet entouré par des objets plus petits.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite \mathbf{R}_{τ} des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 20/42

6.2.2 <u>Données et caractéristiques des services</u>

	Valeurs retenues pour les liaisons avec les bâtiments									
Numéro de liaison	1	2	3		4 5		7			
PARAMETRES	Alim logette	Alim Armoire valo 2	Alim Armoire valo 3-4	Départ HT EDF 1	Départ HT EDF 2	Départ HT EDF 3	Arrivées téléphoniques			
Longueur de la section du service L _C	50	50	50	1 000	1 000	1 000	1 000			
Hauteur de la ligne si aérienne H	-				-	-	-			
Hauteur de la structure adjacente Ha	3 m	3 m	3 m			-	-			
Dimensions maximales de la structure adjacente La x Wa	4 x 3m	4 x 3m	4 x 3m		-	-	-			
Facteur d'emplacement de la ligne C _d	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25			
Facteur d'environnement de la ligne C _e	1	1	1	1	1	1	1			
Tension de tenue aux chocs du réseau Uw	4 kV	4 kV	4 kV	6 kV	6 kV	6 kV	1,5 kV			
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Ks3	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,001			
Protection surtension sur ce service P _{SPD}	1	1	1	1	1	1	1			



Révision A

Page 21/42

Justification des paramètres encodés

Paramètre L_C (Longueur de la section du service)

La valeur indiquée correspond à la longueur de la ligne.

Nous indiquons la valeur 1000 m par défaut lorsque la longueur n'est pas connue.

Paramètres La, Wa, Ha, Hpa (caractéristiques de la structure adjacente)

La valeur indiquée correspond aux dimensions du bâtiment raccordé à la ligne.

Paramètre C_d (facteur d'emplacement de ligne)

Les lignes sont enterrées, donc le reste de la structure est d'une hauteur bien plus importante, nous indiquons la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre C_e (facteur d'environnement de ligne)

Le site se situe en zone rurale = 1.

Paramètre U_w (Tension de tenue au choc des matériels)

Selon le guide UTE C 15-443, la tension de tenue aux chocs est de 6 kV pour la ligne d'alimentation HT, 4 kV pour les lignes d'alimentation BT et de 1,5 kV pour un réseau courant faible.

Paramètre K_{S3} (Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne)

Pour la ligne de puissance, nous choisissons la valeur Ks3 = 0.02 car nous considérons que c'est un câble non écranté avec surface de boucle de l'ordre de 0.5 m^2 .

Pour la ligne courant faible, nous choisissons la valeur Ks3 = 0,001, car nous considérons que c'est un câble avec écran de résistance Rs comprise entre 5 < Rs 20 /km relié à la liaison équipotentielle à ses deux extrémités et matériel connecté à la même liaison.

Paramètre P_{SPD} (probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres)

Le bâtiment n'est pas protégé par des parafoudres. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 22/42

6.2.3 Données et caractéristiques de la zone

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r _t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	Рти	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Dispositions réduisant la conséquence de feu	rp	0,5	Manuelles
Risque d'incendie de la structure	r _f	0,1	Elevé
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Présence d'un danger particulier	hz	2	Risque faible
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lο	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiguons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre rp (facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie) Le site est équipé d'un système d'extinction manuels (extincteurs). La valeur est = 0,5.

Paramètre rf (facteur de réduction associé au risque d'incendie)

Le risque d'incendie estimé est « élevé » vu la présence de biogaz en quantité importante. La valeur est = 0,1.

Paramètre Lf (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur $L_f = 0.05$.



Révision A

Page 23/42

Paramètre hz (facteur augmentant les pertes dues aux dommages physiques en présence d'un danger spécial)

Le niveau de panique est faible vu le nombre de personnes < 100. Valeur hz = 2

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes) Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo = 0.



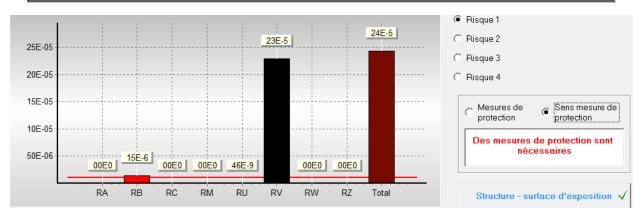
Révision A

Page 24/42

6.2.4 Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Plateforme de valorisation du biogaz	2,44 E ⁻⁴	۸	1 x 10 ⁻⁵



	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
Α	0,00E+00					0,00E+00
В	1,46E-05					1,46E-05
С	0,00E+00					0,00E+00
М	0,00E+00					0,00E+00
U	4,58E-08					4,58E-08
V	2,29E-04					2,29E-04
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	2,44E-04					2,44E-04

La plateforme de valorisation du Biogaz n'a pas un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable vis-à-vis de la réglementation. Il est donc nécessaire de réduire ce risque à un niveau inférieur au Risque tolérable (Rt).

Il y a donc lieu de procéder à la mise en œuvre de mesures de protection afin que le risque calculé R1 soit < risque tolérable Rt1.



Révision A

Page 25/42

Analyse avec protections

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)	
L1	Plateforme de valorisation du biogaz	9,77 x 10 ⁻⁶	'	1 x 10 ⁻⁵	



	Z1	22	Z3	24	Z5	Structure	
Α	0,00E+00					0,00E+00	
В	2,91E-06					2,91E-06	
С	C 0,00E+00					0,00E+00	
М	0,00E+00					0,00E+00	
U	1,37E-09					1,37E-09	
V	6,86E-06					6,86E-06	
W	0,00E+00					0,00E+00	
Z	0,00E+00					0,00E+00	
Total	9,77E-06					9,77E-06	i
Réseaux	internes Z1						
Nom			U	V	W	Z	^
TGBT			3,42E-12	1,71E-08	0,00E+00	0,00E+00	
Moteur 1			3,42E-10	1,71E-06	0,00E+00	0,00E+00	
Moteur 2	2		3,42E-10	1,71E-06	0,00E+00	0,00E+00	•
Záloction	dae maeurae i	do protoction			1		
Sélection des mesures de protection Mesures de protection communes Niveau du Paratonnerre :IV (Pb = 0,2) Ligne1: Alimentation BT Parafoudre d'entrée: niveau IV Ligne2: Départ HT 1 Parafoudre d'entrée: niveau IV Ligne3: Départ HT 2 Parafoudre d'entrée: niveau IV Ligne4: Départ HT 3 Parafoudre d'entrée: niveau IV					Afficher le risqu Sans proi Avec la p Supprimer le	rotection	

La plateforme de valorisation du Biogaz a un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable vis-à-vis de la réglementation après la mise en place de protections contre la foudre.



Révision A

Page 26/42

Choix des mesures de protection

Les composantes de risque qui influencent le plus défavorablement le résultat sont R_B et R_V.

Caractéristiques de la structure ou du système interne Mesures de protection	RA	R _B	R _C	R _M	R _U	R _V	R _W	RZ
Surface équivalente d'exposition	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х
Résistivité de surface du sol	Х							
Résistivité du sol					X			
Restrictions physiques, isolation, avertissement, isolation équipotentielle du sol	х				X			
SPF	X ¹⁾	Х	X ²⁾	X ²⁾	X ³⁾	X ³⁾		
Parafoudres coordonnés			Х	Х			Х	Х
Ecran spatial			Х	Х				
Réseaux externes écrantés					Х	Х	Х	Х
Réseaux internes écrantés			Х	Х				
Précautions de cheminement			Х	Х				
Réseau équipotentiel			Х					
Précautions incendie		Х				Х		
Sensibilité au feu		Х				Х		
Danger particulier		Х				Х		
Tension de tenue aux chocs			Х	Х	X	Х	Х	Х

Dans le cas de SPF naturel ou normalisé avec une distance entre conducteurs de descente inférieures à 10 m ou si une séparation physique n'est pas prévue, le risque lié à des blessures pour les êtres vivants dû à des tensions de contact et de pas est négligeable.

Nous préconisons alors afin de réduire ces composantes sous la valeur tolérable :

Un système de protection contre la foudre SPF de niveau IV pour les effets directs de la foudre (protection externe sur la structure) et de niveau IV pour les effets indirects de la foudre (protection interne sur les lignes de puissance et de communication).

Uniquement pour les SPF extérieurs en grille.

³⁾ En raison des équipotentialités.



Révision A

Page 27/42

6.3 Bâtiment déconditionnement

6.3.1 <u>Données et caractéristiques de la structure</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Dimensions	LxWxH _b	25 x 17 x 7 m	Longueur x Largeur x Hauteur
Aire équivalente	A d/b	3,57E-03 km²	Surface d'exposition aux impacts
Emplacement de la structure	C d/b	0,5	Entouré d'objets plus petits
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

Le bâtiment est la structure la plus haute à proximité immédiate.

Nous indiquons donc la valeur 0,5 – objet entouré par des objets plus petits.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite **R**τ des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 28/42

6.3.2 Données et caractéristiques des services

Numéro de liaison	1
PARAMETRES	Alimentation BT
Longueur de la section du service Lc	200
Hauteur de la ligne si aérienne H	-
Hauteur de la structure adjacente H₃	1 m
Dimensions maximales de la structure adjacente La x Wa	1 x 1m
Facteur d'emplacement de la ligne C _d	0,25
Facteur d'environnement de la ligne Ce	1
Tension de tenue aux chocs du réseau Uw	4 kV
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Ks3	0,02
Protection surtension sur ce service P _{SPD}	1

Justification des paramètres encodés

Paramètre L_C (Longueur de la section du service)

La valeur indiquée correspond à la longueur de la ligne.

Paramètres La, Wa, Ha, Hpa (caractéristiques de la structure adjacente)

La valeur indiquée correspond aux dimensions du bâtiment raccordé à la ligne.

Paramètre C_d (facteur d'emplacement de ligne)

Les lignes sont enterrées, donc le reste de la structure est d'une hauteur bien plus importante, nous indiquons la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre C_e (facteur d'environnement de ligne)

Le site se situe en zone rurale = 1.

Paramètre U_w (Tension de tenue au choc des matériels)

Selon le guide UTE C 15-443, la tension de tenue aux chocs est de 4 kV pour les lignes d'alimentation BT.



Révision A

Page 29/42

Paramètre K_{S3} (Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne)

Pour la ligne de puissance, nous choisissons la valeur Ks3 = 0.02 car nous considérons que c'est un câble non écranté avec surface de boucle de l'ordre de 0.5 m^2 .

Pour la ligne courant faible, nous choisissons la valeur Ks3 = 0,001, car nous considérons que c'est un câble avec écran de résistance Rs comprise entre 5 < Rs 20 /km relié à la liaison équipotentielle à ses deux extrémités et matériel connecté à la même liaison.

Paramètre P_{SPD} (probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres)

Le bâtiment n'est pas protégé par des parafoudres. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 30/42

6.3.3 Données et caractéristiques de la zone

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r _t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	P_{TU}	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Dispositions réduisant la conséquence de feu	rp	0,5	Manuelles
Risque d'incendie de la structure	r _f	0,1	Elevé
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Présence d'un danger particulier	hz	2	Risque faible
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lο	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiquons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre rp (facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie) Le site est équipé d'un système d'extinction manuels (extincteurs). La valeur est = 0,5.

Paramètre rf (facteur de réduction associé au risque d'incendie)

Le risque d'incendie estimé est « élevé » vu la présence de produits inflammables en quantité importante. La valeur est = 0,1.

Paramètre Lf (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur $L_f = 0.05$.

Paramètre hz (facteur augmentant les pertes dues aux dommages physiques en présence d'un danger spécial)

Le niveau de panique est faible vu le nombre de personnes < 100. Valeur hz = 2



Révision A

Page 31/42

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes)

Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo = 0.

6.3.4 Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Bâtiment déconditionnement	2,86 E ⁻⁵	۸	1 x 10 ⁻⁵



	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
Α	0,00E+00					0,00E+00
В	1,84E-05					1,84E-05
С	0,00E+00					0,00E+00
М	0,00E+00					0,00E+00
U	2,05E-09					2,05E-09
V	1,02E-05					1,02E-05
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	2,86E-05					2,86E-05

Le bâtiment déconditionnement n'a pas un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable vis-à-vis de la réglementation. Il est donc nécessaire de réduire ce risque à un niveau inférieur au Risque tolérable (Rt).

Il y a donc lieu de procéder à la mise en œuvre de mesures de protection afin que le risque calculé R1 soit < risque tolérable Rt1.



Révision A

Page 32/42

Analyse avec protections

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Bâtiment déconditionnement	3,99 x 10⁻ ⁶	٧	1 x 10 ⁻⁵



В	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
С	0,00E+00					0,00E+00
	3,68E-06					3,68E-06
	0,00E+00					0,00E+00
M	0,00E+00					0,00E+00
U	6,14E-11					6,14E-11
V	3,07E-07					3,07E-07
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	3,99E-06					3,99E-06
24						

Réseaux internes Z1 Nom W 3,07E-07 0,00E+00 TGBT 0.00E+00 6,14E-11 Sélection des mesures de protection Afficher le risque-Mesures de protection communes Niveau du Paratonnerre : IV (Pb = 0,2) Sans protection Ligne1: Alimentation BT Avec la protection

Le bâtiment déconditionnement a un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable vis-àvis de la réglementation après la mise en place de protections contre la foudre.

Parafoudre d'entrée: niveau IV



Révision A

Page 33/42

Choix des mesures de protection

Les composantes de risque qui influencent le plus défavorablement le résultat sont R_B et R_V.

Caractéristiques de la structure ou du système interne Mesures de protection	RA	R _B	R _C	R _M	R _U	R _V	R _W	RZ
Surface équivalente d'exposition	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х
Résistivité de surface du sol	X							
Résistivité du sol					X			
Restrictions physiques, isolation, avertissement, isolation équipotentielle du sol	Х				х			
SPF	X ¹⁾	Х	X ²⁾	X ²⁾	X ³⁾	X ³⁾		
Parafoudres coordonnés			Х	Х			Х	Х
Ecran spatial			Х	Х				
Réseaux externes écrantés					Х	Х	Х	Х
Réseaux internes écrantés			Х	Х				
Précautions de cheminement			Х	Х				
Réseau équipotentiel			Х					
Précautions incendie		Х				Х		
Sensibilité au feu		Х				Х		
Danger particulier		Х				Х		
Tension de tenue aux chocs			Х	Х	X	Х	Х	Х

Dans le cas de SPF naturel ou normalisé avec une distance entre conducteurs de descente inférieures à 10 m ou si une séparation physique n'est pas prévue, le risque lié à des blessures pour les êtres vivants dû à des tensions de contact et de pas est négligeable.

Nous préconisons alors afin de réduire ces composantes sous la valeur tolérable :

Un système de protection contre la foudre SPF de niveau IV pour les effets directs de la foudre (protection externe sur la structure) et de niveau IV pour les effets indirects de la foudre (protection interne sur les lignes de puissance et de communication).

Uniquement pour les SPF extérieurs en grille.

³⁾ En raison des équipotentialités.



Révision A

Page 34/42

6.4 Bureaux

6.4.1 <u>Données et caractéristiques de la structure</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Dimensions	LxWxHb	12 x 9 x 7 m	Longueur x Largeur x Hauteur
Aire équivalente	A d/b	2,38E-03 km²	Surface d'exposition aux impacts
Emplacement de la structure	C d/b	0,25	Entouré d'objets plus hauts
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

Les bureaux sont situés à côté de l'atelier qui est plus haut.

Nous indiquons donc la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite **R**τ des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 35/42

6.4.2 Données et caractéristiques des services

Numéro de liaison	1	2
PARAMETRES	Alimentation BT	Liaison Télécom
Longueur de la section du service Lc	100	1 000
Hauteur de la ligne si aérienne H	-	-
Hauteur de la structure adjacente H₃	1 m	-
Dimensions maximales de la structure adjacente La x Wa	1 x 1m	-
Facteur d'emplacement de la ligne C _d	0,25	0,25
Facteur d'environnement de la ligne C _e	1	1
Tension de tenue aux chocs du réseau U _w	4 kV	1,5 kV
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Ks3	0,02	0,001
Protection surtension sur ce service P _{SPD}	1	1

Justification des paramètres encodés

Paramètre L_C (Longueur de la section du service)

La valeur indiquée correspond à la longueur de la ligne.

Nous indiquons la valeur 1000 m par défaut lorsque la longueur n'est pas connue.

Paramètres La, Wa, Ha, Hpa (caractéristiques de la structure adjacente)

La valeur indiquée correspond aux dimensions du bâtiment raccordé à la ligne.

Paramètre C_d (facteur d'emplacement de ligne)

Les lignes sont enterrées, donc le reste de la structure est d'une hauteur bien plus importante, nous indiquons la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre C_e (facteur d'environnement de ligne)

Le site se situe en zone rurale = 1.

Paramètre U_w (Tension de tenue au choc des matériels)

Selon le guide UTE C 15-443, la tension de tenue aux chocs est de 4 kV pour les lignes d'alimentation BT et de 1,5 kV pour un réseau courant faible.



Révision A

Page 36/42

Paramètre K_{S3} (Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne)

Pour la ligne de puissance, nous choisissons la valeur Ks3 = 0.02 car nous considérons que c'est un câble non écranté avec surface de boucle de l'ordre de 0.5 m^2 .

Pour la ligne courant faible, nous choisissons la valeur Ks3 = 0,001, car nous considérons que c'est un câble avec écran de résistance Rs comprise entre 5 < Rs 20 /km relié à la liaison équipotentielle à ses deux extrémités et matériel connecté à la même liaison.

Paramètre P_{SPD} (probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres)

Le bâtiment n'est pas protégé par des parafoudres. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 37/42

6.4.3 Données et caractéristiques de la zone

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r _t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	P _{TU}	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Dispositions réduisant la conséquence de feu	rp	0,5	Manuelles
Risque d'incendie de la structure	r _f	0,01	Ordinaire
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Présence d'un danger particulier	hz	2	Risque faible
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lo	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiquons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre rp (facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie) Le site est équipé d'un système d'extinction manuels (extincteurs). La valeur est = 0,5.

Paramètre rf (facteur de réduction associé au risque d'incendie)

Le risque d'incendie estimé est « ordinaire » vu la présence de produits inflammable en quantité réduite. La valeur est = 0,01.

Paramètre Lf (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur $L_f = 0.05$.

Paramètre hz (facteur augmentant les pertes dues aux dommages physiques en présence d'un danger spécial)

Le niveau de panique est faible vu le nombre de personnes < 100. Valeur hz = 2



Révision A

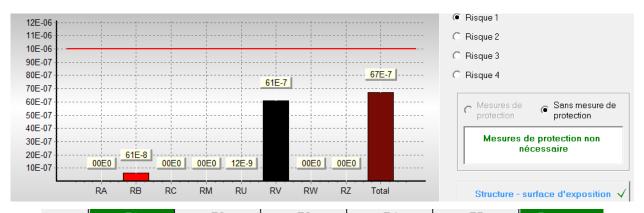
Page 38/42

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes)
Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo = 0.

6.4.4 Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Bureaux	6,72 x 10 ⁻⁶	٧	1 x 10 ⁻⁵



	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
Α	0,00E+00					0,00E+00
В	6,13E-07					6,13E-07
С	0,00E+00					0,00E+00
М	0,00E+00					0,00E+00
U	1,22E-08					1,22E-08
V	6,09E-06					6,09E-06
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	6,72E-06					6,72E-06

Les bureaux <u>ont un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable</u> vis-à-vis de la réglementation. Ils sont donc **auto-protégés**.



Révision A

Page 39/42

6.5 Plateforme de compostage

6.5.1 <u>Données et caractéristiques de la structure</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Dimensions	LxWxHb	127 x 66 x 3 m	Longueur x Largeur x Hauteur
Aire équivalente	A d/b	1,21E-02 km²	Surface d'exposition aux impacts
Emplacement de la structure	C d/b	0,25	Entouré d'objets plus hauts
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

Le bâtiment déconditionnement situé juste à côté de la zone est plus haut. Nous indiquons donc la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite **R**τ des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision A

Page 40/42

6.5.2 Données et caractéristiques des services

Aucune ligne électrique n'est présente dans la zone.

6.5.3 <u>Données et caractéristiques de la zone</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	Рти	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lo	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiquons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection).

Paramètre Lf (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur $L_f = 0.05$.

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes)
Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo = 0.



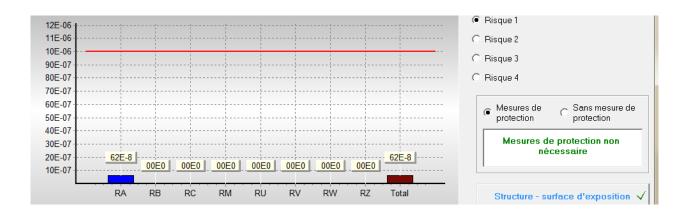
Révision A

Page 41/42

6.5.4 Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Plateforme de compostage	6,23x 10 ⁻⁷	٧	1 x 10⁻⁵



	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
Α	6,23E-07					6,23E-07
В	0,00E+00					0,00E+00
С	0,00E+00					0,00E+00
М	0,00E+00					0,00E+00
U	0,00E+00					0,00E+00
V	0,00E+00					0,00E+00
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	6,23E-07					6,23E-07

La plateforme de compostage <u>a un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable</u> vis-àvis de la réglementation. Elle est donc **auto-protégée**.



Révision A

Page 42/42

7. SYNTHESE

Cette Analyse de Risque Foudre a permis d'évaluer les risques et de déterminer les niveaux de protection à mettre en œuvre.

Le tableau suivant synthétise les mesures de protection à mettre en place :

Structure	Protection effets directs	Protection effets indirects	
Plateforme de valorisation du biogaz	Protection de niveau IV	Protection par parafoudres de niveau IV	
Bâtiment déconditionnement	Protection de niveau IV	Protection par parafoudres de niveau IV	
Bureaux	Auto-protégé	Auto-protégé	
Plateforme de compostage	Auto-protégée	Auto-protégée	
EIPS	Sans Objet	A protéger par des parafoudres de type 2 pour : - Voir tableau page 17	
Canalisations métalliques	Liaison équipotentielle à prévoir pour : - Voir tableau page 8	Sans Objet	

Prévention : L'Analyse de Risque Foudre ne prévoit pas la mise en place d'une procédure de Prévention pendant les périodes orageuses.

<u>L'Étude Technique</u>, deuxième étape de la réglementation, permettra d'établir les préconisations spécifiques de protection <u>contre les effets directs et indirects</u> nécessaires. Elle apportera également des conseils vis-à-vis de la démarche de prévention.

NOTA:

« Une installation de protection contre la foudre, conçue et installée conformément aux présentes normes, ne peut assurer la protection absolue des structures, des personnes et des biens, et de l'Environnement. Néanmoins, l'application de celles-ci doit réduire de façon significative les risques de dégâts dus à la foudre sur les équipements, structures et des hommes ».



Révision A

Annexe

1

ANNEXE 1 Analyse du Risque Foudre NF EN 62305-2

L'analyse de risque est effectuée à l'aide du logiciel JUPITER VERSION 2.0 conforme à la norme NF EN 62305-2



Révision A

Annexe

1

RAPPORT TECHNIQUE

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES



Révision A

Annexe

1

1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient :

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g}$ = 2,1 coup de foudre/km² année



Révision A

Annexe

1

4.2 Données de la structure

Les dimensions maximales de la structure sont : A (m): 31 B (m): 23 H (m): 3 Hmax (m): 10

Le type de structure usuel est : Industrielle La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: Alimentation BT
- Ligne de puissance: Départ HT 1
- Ligne de puissance: Départ HT 2
- Ligne de puissance: Départ HT 3
- Ligne Telecom: Réseau télécom
- Ligne de puissance: Alimentation valo 2
- Ligne de puissance: Alimentation valo 3-4

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.



Révision A

Annexe

1

5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 1.46E-05

RU(TGBT): 1,14E-10 RV(TGBT): 5,71E-07 RU(Moteur 1): 1,14E-08 RV(Moteur 1): 5,71E-05 RU(Moteur 2): 1,14E-08 RV(Moteur 2): 5,71E-05 RU(Moteur 3): 1,14E-08 RV(Moteur 3): 5,71E-05

RU(Réseau télécom): 1,14E-08 RV(Réseau télécom): 5,71E-05

RU(Valo 2): 1,14E-10 RV(Valo 2): 5,71E-07 RU(Valo 3-4): 1,14E-10 RV(Valo 3-4): 5,71E-07

Total: 2,45E-04

Valeur du risque total R1 pour la structure : 2,45E-04



Révision A

Annexe

1

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 2,45E-04est plus grand que le risque tolérable RT = 1E-05, et il est donc nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire. composantes du risque qui constituent le risque R1, indiquées en pourcentage du risque R1 pour la structure, sont énumérées ci-dessous.

Z1 - Structure RD = 5,9591 % RI = 94,0409 % Total = 100 % RS = 0,0188 % RF = 99,9812 % RO = 0 % Total = 100 %

où:

- -RD = RA + RB + RC
- -RI = RM + RU + RV + RW + RZ
- -RS = RA + RU
- -RF = RB + RV
- -RO = RM + RC + RW + RZ

et:

- RD est le risque dû aux coups de foudre frappant la structure
- RI est le risque dû aux coups de foudre ayant une influence sur la structure bien que ne la frappant pas directement
- RS est le risque dû aux blessures des êtres vivants
- RF est le risque dû aux dommages physiques
- RO est le risque dû aux défaillances des réseaux internes.

Les valeurs énumérées ci-dessus, montrent que le risque R1 de la structure est essentiellement présent dans les zones suivantes :

Z1 - Structure (100 %)

- essentiellement due àdommages physiques
- principalement en raison decoups de foudre influençant la structure, mais ne la frappant pas directement
- la principale contribution à la valeur du risque R1 à l'intérieur de la zone est déterminée suivant

les composantes du risque :

RV (Moteur 1) = 23,3306 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

RV (Moteur 2) = 23.3306 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

RV (Moteur 3) = 23,3306 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

RV (Réseau télécom) = 23,3306 %



Révision A

Annexe

1

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Afin de réduire le risque R1 au-dessous du risque tolérable RT = 1E-05, il est nécessaire d'agir sur les éléments de risque suivants:

- RB dans les zones:
 - Z1 Structure
- RV dans les zones:
 - Z1 Structure

en utilisant au moins une des mesures de protection possibles suivantes:

- pour la composante du risque B:
 - 1) Paratonnerre
 - 2) Protections contre les incendies manuelles ou automatiques
- pour la composante du risque V:
 - 1) Paratonnerre
 - 2) Parafoudre à l'entrée de la ligne
 - 3) Protections contre les incendies manuelles ou automatiques
 - 4) L'augmentation de la tension de tenue des équipements

Afin de protéger la structure les mesures de protection suivantes sont sélectionnées:

- installer un Paratonnerre de niveauIV (Pb = 0.2)
- Pour la ligneLigne1 Alimentation BT:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne2 Départ HT 1:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne3 Départ HT 2:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne4 Départ HT 3:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne5 Réseau télécom:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne6 Alimentation valo 2:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne7 Alimentation valo 3-4:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV

Le risque R4 n'a pas été évalué parce que le client n'a pas demandé d'analyse économique.

Les mesures de protection sélectionnées modifient les paramètres et composantes du risque. Les valeurs des paramètres du risque liées à la structure protégée sont énumérés ci-dessous.

Zone Z1: Structure



Révision A

Annexe

1

```
Pa = 1,00E+00
```

Pb = 0.2

Pc (TGBT) = 1,00E+00

Pc (Moteur 1) = 1,00E+00

Pc (Moteur 2) = 1,00E+00

Pc (Moteur 3) = 1,00E+00

Pc (Réseau télécom) = 1,00E+00

Pc (Valo 2) = 1,00E+00

Pc (Valo 3-4) = 1,00E+00

Pc = 1.00E + 00

Pm (TGBT) = 1,00E-04

Pm (Moteur 1) = 1,00E-04

Pm (Moteur 2) = 1,00E-04

Pm (Moteur 3) = 1,00E-04

Pm (Réseau télécom) = 1,00E-04

Pm (Valo 2) = 1,00E-04

Pm (Valo 3-4) = 1,00E-04

Pm = 7,00E-04

Pu (TGBT) = 3,00E-02

Pv (TGBT) = 3,00E-02

Pw (TGBT) = 1.00E+00

Pz (TGBT) = 2,00E-01

Pu (Moteur 1) = 3,00E-02

Pv (Moteur 1) = 3,00E-02

Pw (Moteur 1) = 1,00E+00

Pz (Moteur 1) = 1,00E-01

Pu (Moteur 2) = 3,00E-02

Pv (Moteur 2) = 3,00E-02Pw (Moteur 2) = 1,00E+00

Pz (Moteur 2) = 1,00E-01

Pu (Moteur 3) = 3,00E-02

Pv (Moteur 3) = 3,00E-02

Pw (Moteur 3) = 1.00E+00

Pz (Moteur 3) = 1,00E-01

Pu (Réseau télécom) = 3,00E-02

Pv (Réseau télécom) = 3,00E-02

Pw (Réseau télécom) = 1,00E+00

Pz (Réseau télécom) = 1,50E-01

Pu (Valo 2) = 3,00E-02

Pv (Valo 2) = 3,00E-02

Pw (Valo 2) = 1,00E+00

Pz (Valo 2) = 2,00E-01

Pu (Valo 3-4) = 3,00E-02

Pv (Valo 3-4) = 3,00E-02 Pw (Valo 3-4) = 1,00E+00

Pz (Valo 3-4) = 2,00E-01

ra = 0.01

rp = 0.5



Révision A

Annexe

1

```
rf = 0.1
h = 2
```

Risque R1: pertes en vies humaines

Les valeurs des composantes de risque pour la structure protégées sont énumérées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 2,91E-06

RU(TGBT): 3,42E-12 RV(TGBT): 1,71E-08 RU(Moteur 1): 3,42E-10 RV(Moteur 1): 1,71E-06 RU(Moteur 2): 3,42E-10 RV(Moteur 2): 1,71E-06 RU(Moteur 3): 3,42E-10 RV(Moteur 3): 1,71E-06 RU(Réseau télécom): 3,42E-10

RV(Réseau télécom): 1,71E-06

RU(Valo 2): 3,42E-12 RV(Valo 2): 1,71E-08 RU(Valo 3-4): 3,42E-12 RV(Valo 3-4): 1,71E-08

Total: 9,81E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 9,81E-06

8. CONCLUSIONS

Apres la mise en place des mesures de protection (qui doivent être correctement conçus), l'évaluation du risque est :

Risque inférieur au risque tolérable:R1

SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date01/10/2018

Cachet et signature



Révision A

Annexe

1

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 31 B (m): 23 H (m): 3 Hmax (m): 10 Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus petits (Cd = 0,5)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 2,06

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: Alimentation BT

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée avec

transformateur HT / BT Longueur (m) Lc = 50résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 4 B (m): 3 H (m): 3

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Caractéristiques des lignes: Départ HT 1

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 1000résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Caractéristiques des lignes: Départ HT 2

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 1000 résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Caractéristiques des lignes: Départ HT 3

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 1000 résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Caractéristiques des lignes: Réseau télécom

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Signal enterrée

Longueur (m) Lc = 1000résistivité (ohm.m) $\rho = 500$



Révision A

Annexe

1

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Blindage (ohm / km)connecté à la même bar équipotentielle de l'équipement:5 < R <= 20 ohm/km

Caractéristiques des lignes: Alimentation valo 2

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée avec

transformateur HT / BT Longueur (m) Lc = 50résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 3 B (m): 4 H (m): 3

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Caractéristiques des lignes: Alimentation valo 3-4

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée avec

transformateur HT / BT Longueur (m) Lc = 50résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 3 B (m): 4 H (m): 3

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

APPENDICE - Caractéristiques des zones

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0,01) Risque d'incendie: élevé (rf = 0,1)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés manuellement (rp = 0.5)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection

Réseaux interneTGBT

Connecté à la ligne Alimentation BT

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 4,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneMoteur 1

Connecté à la ligne Départ HT 1

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 6,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)



Révision A

Annexe

1

Réseaux interneMoteur 2

Connecté à la ligne Départ HT 2

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 6,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneMoteur 3

Connecté à la ligne Départ HT 3

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 6,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneRéseau télécom

Connecté à la ligne Réseau télécom

câblage: câble blindé 5 < R <= 20 ohm / km (Ks3 = 0,001)

Tension de tenue: 1,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneValo 2

Connecté à la ligne Alimentation valo 2

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 4,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneValo 3-4

Connecté à la ligne Alimentation valo 3-4

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 4,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure

Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001

Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0,05

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Ru Rv



Révision A

Annexe

1

APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =2,83E-03 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,24E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =2,91E-03

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =4,59E-01

Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

Alimentation BT

 $Al = 0.000716 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.027951 \text{ km}^2$

Départ HT 1

 $Al = 0.022159 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$

Départ HT 2

 $Al = 0.022159 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$

Départ HT 3

 $Al = 0.022159 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$

Réseau télécom

 $Al = 0.022159 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$

Alimentation valo 2

 $Al = 0.000716 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.027951 \text{ km}^2$

Alimentation valo 3-4

 $Al = 0.000716 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.027951 \text{ km}^2$

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (Nl), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:



Révision A

Annexe

1

Alimentation BT

N1 = 0.000074

Ni = 0.011516

Départ HT 1

N1 = 0.011412

Ni = 1,151575

Départ HT 2

N1 = 0.011412

Ni = 1,151575

Départ HT 3

N1 = 0.011412

Ni = 1,151575

Réseau télécom

N1 = 0.011412

Ni = 1,151575

Alimentation valo 2

N1 = 0.000074

Ni = 0.011516

Alimentation valo 3-4

N1 = 0.000074

Ni = 0.011516



Révision A

Annexe

1

APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure Pa = 1,00E+00 Pb = 1,0

Pc (TGBT) = 1,00E+00

Pc (Moteur 1) = 1,00E+00

Pc (Moteur 2) = 1,00E+00

Pc (Moteur 3) = 1,00E+00

Pc (Réseau télécom) = 1,00E+00

Pc (Valo 2) = 1,00E+00

Pc (Valo 3-4) = 1,00E+00

Pc = 1,00E+00

Pm (TGBT) = 1,00E-04

Pm (Moteur 1) = 1,00E-04

Pm (Moteur 2) = 1,00E-04

Pm (Moteur 3) = 1,00E-04

Pm (Réseau télécom) = 1,00E-04

Pm (Valo 2) = 1,00E-04

Pm (Valo 3-4) = 1,00E-04

Pm = 7,00E-04

Pu (TGBT) = 1,00E+00

Pv (TGBT) = 1,00E+00

Pw (TGBT) = 1,00E+00

Pz (TGBT) = 2,00E-01

Pu (Moteur 1) = 1.00E+00

Pv (Moteur 1) = 1,00E+00

Pw (Moteur 1) = 1.00E+00

Pz (Moteur 1) = 1,00E-01

Pu (Moteur 2) = 1,00E+00

Pv (Moteur 2) = 1,00E+00

Pw (Moteur 2) = 1,00E+00

Pz (Moteur 2) = 1,00E-01

Pu (Moteur 3) = 1,00E+00

Pv (Moteur 3) = 1,00E+00

Pw (Moteur 3) = 1,00E+00

Pz (Moteur 3) = 1,00E-01

Pu (Réseau télécom) = 1,00E+00

Pv (Réseau télécom) = 1,00E+00

Pw (Réseau télécom) = 1,00E+00

Pz (Réseau télécom) = 1,50E-01

Pu (Valo 2) = 1,00E+00

Pv (Valo 2) = 1,00E+00

Pw (Valo 2) = 1.00E+00

Pz (Valo 2) = 2,00E-01

Pu (Valo 3-4) = 1,00E+00

Pv (Valo 3-4) = 1,00E+00

Pw (Valo 3-4) = 1,00E+00



Révision A

Annexe

1

RAPPORT TECHNIQUE

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES



Révision A

Annexe

1

1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient :

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 2.1$ coup de foudre/km² année

4.2 Données de la structure



Révision A

Annexe

1

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 25 B (m): 17 H (m): 7

Le type de structure usuel est : Industrielle

La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: Alimentation BT

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.



Révision A

Annexe

1

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 1,84E-05

RU(TGBT): 2,05E-09 RV(TGBT): 1,02E-05

Total: 2,86E-05

Valeur du risque total R1 pour la structure : 2,86E-05

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 2,86E-05est plus grand que le risque tolérable RT = 1E-05, et il est donc nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire. composantes du risque qui constituent le risque R1, indiquées en pourcentage du risque R1 pour la structure, sont énumérées ci-dessous.

Z1 - Structure RD = 64,2229 % RI = 35,7771 % Total = 100 %

RS = 0.0072 %

RF = 99,9928 %

RO = 0 %

Total = 100 %

où:



Révision A

Annexe

1

```
-RD = RA + RB + RC
```

-RI = RM + RU + RV + RW + RZ

-RS = RA + RU

-RF = RB + RV

-RO = RM + RC + RW + RZ

et:

- RD est le risque dû aux coups de foudre frappant la structure
- RI est le risque dû aux coups de foudre ayant une influence sur la structure bien que ne la frappant pas directement
- RS est le risque dû aux blessures des êtres vivants
- RF est le risque dû aux dommages physiques
- RO est le risque dû aux défaillances des réseaux internes.

Les valeurs énumérées ci-dessus, montrent que le risque R1 de la structure est essentiellement présent dans les zones suivantes :

Z1 - Structure (100 %)

- essentiellement due àdommages physiques
- principalement en raison de coups de foudre frappant la structure et coups de foudre influençant la structure, mais ne la frappant pas directement
- la principale contribution à la valeur du risque R1 à l'intérieur de la zone est déterminée suivant

les composantes du risque :

RB = 64,2229 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la structure

RV (TGBT) = 35,7700 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Afin de réduire le risque R1 au-dessous du risque tolérable RT = 1E-05, il est nécessaire d'agir sur les éléments de risque suivants:

- RB dans les zones:

Z1 - Structure

- RV dans les zones:

Z1 - Structure

en utilisant au moins une des mesures de protection possibles suivantes:

- pour la composante du risque B:
 - 1) Paratonnerre
 - 2) Protections contre les incendies manuelles ou automatiques
- pour la composante du risque V:
 - 1) Paratonnerre
 - 2) Parafoudre à l'entrée de la ligne
 - 3) Protections contre les incendies manuelles ou automatiques



Révision A

Annexe

1

4) L'augmentation de la tension de tenue des équipements

Afin de protéger la structure les mesures de protection suivantes sont sélectionnées:

- installer un Paratonnerre de niveauIV (Pb = 0.2)
- Pour la ligneLigne1 Alimentation BT:
 - Parafoudre d'entrée niveau: IV

Le risque R4 n'a pas été évalué parce que le client n'a pas demandé d'analyse économique.

Les mesures de protection sélectionnées modifient les paramètres et composantes du risque. Les valeurs des paramètres du risque liées à la structure protégée sont énumérés ci-dessous.

```
Zone Z1: Structure
Pa = 1,00E+00
Pb = 0,2
Pc (TGBT) = 1,00E+00
Pc = 1,00E+00
Pm (TGBT) = 1,00E-04
Pm = 1,00E-04
Pu (TGBT) = 3,00E-02
Pv (TGBT) = 3,00E-02
Pw (TGBT) = 1,00E+00
Pz (TGBT) = 2,00E-01
ra = 0,01
rp = 0,5
rf = 0,1
h = 2
```

Risque R1: pertes en vies humaines

Les valeurs des composantes de risque pour la structure protégées sont énumérées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 3,68E-06

RU(TGBT): 6,14E-11 RV(TGBT): 3,07E-07

Total: 3,99E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 3,99E-06

8. CONCLUSIONS



Révision A

Annexe

1

Apres la mise en place des mesures de protection (qui doivent être correctement conçus),

l'évaluation du risque est :

Risque inférieur au risque tolérable:R1

SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date 28/09/2018

Cachet et signature

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 25 B (m): 17 H (m): 7

Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus petits (Cd = 0.5)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 2,06

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: Alimentation BT

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 200 résistivité (ohm.m) ρ = 500

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 1 B (m): 1 H (m): 1

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

APPENDICE - Caractéristiques des zones

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0,01) Risque d'incendie: élevé (rf = 0,1)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés manuellement (rp = 0.5)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection



Révision A

Annexe

1

Réseaux interneTGBT

Connecté à la ligne Alimentation BT

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 4,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001 Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0,05

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Ru Rv

APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =3,57E-03 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,18E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =3,68E-03

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =4,45E-01

Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

Alimentation BT

 $Al = 0.003935 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.111803 \text{ km}^2$

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (N1), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:

Alimentation BT

N1 = 0.002027

Ni = 0.230315



Révision A

Annexe

1

Zone Z1: Structure

Pa = 1,00E+00

Pb = 1.0

Pc (TGBT) = 1,00E+00

Pc = 1,00E+00

Pm (TGBT) = 1,00E-04

Pm = 1,00E-04

Pu (TGBT) = 1,00E+00

Pv (TGBT) = 1,00E+00

Pw (TGBT) = 1,00E+00

Pz (TGBT) = 2,00E-01

RAPPORT TECHNIQUE



Révision A

Annexe

1

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES

1. CONTENU DU DOCUMENT



Révision A

Annexe

1

Ce document contient:

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 2,1$ coup de foudre/km² année

4.2 Données de la structure



Révision A

Annexe

1

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 12 B (m): 9 H (m): 7

Le type de structure usuel est : Industrielle

La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: Alimentation BT

- Ligne Telecom: Réseau Télécom

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.



Révision A

Annexe

1

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 6,13E-07

RU(TGBT): 8,96E-10 RV(TGBT): 4,48E-07

RU(Réseau Télécom): 1,13E-08 RV(Réseau Télécom): 5,64E-06

Total: 6,72E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 6,72E-06

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 6,72E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Par conséquent, le risque total R1 =6,72E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05, il n'est pas nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire.

8. CONCLUSIONS



Révision A

Annexe

1

Risque inférieur au risque tolérable:R1 SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date 28/09/2018

Cachet et signature

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 12 B (m): 9 H (m): 7

Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus hauts (Cd = 0.25)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 2,06

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: Alimentation BT

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 100résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 1 B (m): 1 H (m): 1

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Caractéristiques des lignes: Réseau Télécom

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Signal enterrée

Longueur (m) Lc = 1000résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): rurale

Blindage (ohm / km)connecté à la même bar équipotentielle de l'équipement:5 < R <= 20 ohm/km



Révision A

Annexe

1

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0.01) Risque d'incendie: ordinaire (rf = 0.01)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés manuellement (rp = 0.5)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection

Réseaux interneTGBT

Connecté à la ligne Alimentation BT

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 4,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneRéseau Télécom

Connecté à la ligne Réseau Télécom

câblage: câble blindé 5 < R <= 20 ohm / km (Ks3 = 0.001)

Tension de tenue: 1,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure

Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001

Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0,05

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Ru Rv

APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =2,38E-03 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,07E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =1,23E-03

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =4,25E-01

Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

Alimentation BT



Révision A

Annexe

1

 $Al = 0.001699 \text{ km}^2$ $Ai = 0.055902 \text{ km}^2$

Réseau Télécom

 $Al = 0.021891 \text{ km}^2$

 $Ai = 0,559017 \text{ km}^2$

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (Nl), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:

Alimentation BT

N1 = 0.000875

Ni = 0,115158

Réseau Télécom

Nl = 0.011274

Ni = 1,151575

APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure

Pa = 1.00E + 00

Pb = 1,0

Pc (TGBT) = 1,00E+00

Pc (Réseau Télécom) = 1,00E+00

Pc = 1,00E+00

Pm (TGBT) = 1,00E-04

Pm (Réseau Télécom) = 1,00E-04

Pm = 2,00E-04

Pu (TGBT) = 1,00E+00

Pv (TGBT) = 1,00E+00

Pw (TGBT) = 1,00E+00

Pz (TGBT) = 2,00E-01

Pu (Réseau Télécom) = 1,00E+00

Pv (Réseau Télécom) = 1,00E+00

Pw (Réseau Télécom) = 1,00E+00

Pz (Réseau Télécom) = 1,50E-01



Révision A

Annexe

1

RAPPORT TECHNIQUE

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES



Révision A

Annexe

1

1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient:

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 2.1$ coup de foudre/km² année

4.2 Données de la structure



Révision A

Annexe

1

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 127 B (m): 66 H (m): 3

Le type de structure usuel est : Industrielle

La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.



Révision A

Annexe

1

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RA: 6,23E-07 Total: 6,23E-07

Valeur du risque total R1 pour la structure : 6,23E-07

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 6,23E-07est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Par conséquent, le risque total R1 =6,23E-07est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05, il n'est pas nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire.



Révision A

Annexe

1

Risque inférieur au risque tolérable:R1 SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date 28/09/2018

Cachet et signature

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 127 B (m): 66 H (m): 3

Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus hauts (Cd = 0.25)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 2,06

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

APPENDICE - Caractéristiques des zones

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Extérieur

Type de surface: Béton (ra = 0.01)

Mesures de protection pour réduire les tensions de pas et de contact: aucune des mesures de

protection

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure

Pertes dues aux tensions de pas et de contact (liées à R1) Lt =0,01

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Ra



Révision A

Annexe

1

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =1,21E-02 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =3,01E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =6,23E-03

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =6,14E-01

Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (NI), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:

APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure

Pa = 1,00E+00

Pb = 1,0

Pc = 1,00E+00

Pm = 1,00E+00



Révision A

Annexe

2

ANNEXE 2 Liste des paramètres



Révision A

Annexe

2

Données et caractéristiques de la structure

Structure	aram hoisi
Largeur de la structure	
Structure Hauteur de la structure Hauteur des protubérances du toit mesurée à partir du sol	m
Hauteur de la structure Hauteur des protubérances du toit mesurée à partir du sol Facteur d'emplacement Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Objet entouré par des objets ou des arbres de même hauteur ou expetits Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 0,5 Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Niveau IV Structure protégée par SPF Niveau II STructure protégée pa	
Structure Hauteur des protubérances du toit mesurée à partir du sol Hpb m	m
Hauteur des protubérances du toit mesurée à partir du sol Facteur d'emplacement Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Objet entouré par des objets ou des arbres de même hauteur ou + petits Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure protégée par SPF niveau IV Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau III PB 0,05 Structure protégée par SPF niveau II PB 0,002 SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB 0,001 Idem avec toiture métallique PB 0,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 0,12xw	
mesurée à partir du sol Hpb m Facteur d'emplacement Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Cd 0,25 Objet entouré par des objets ou des arbres de même hauteur ou + petitis Cd 0,5 Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF PB 1 Structure protégée par SPF niveau IV PB 0,2 0,2 Structure protégée par SPF niveau III PB 0,01 0,05 Structure protégée par SPF niveau I PB 0,05 0,05 SPF niveau I PB 0,05 0,05 SPF niveau I PB 0,05 0,05 SPF niveau I PB 0,00 0,05 SPF niveau I PB 0,00 0,05 SPF niveau I PB 0,00 0,01 Idem avec toiture métallique PB 0,001 Idem avec toiture métallique PB 0,001	m
Facteur d'emplacement Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Objet entouré par des objets ou des arbres de même hauteur ou + petits Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Niveau IV Structure protégée par SPF Niveau III Structure protégée par SPF Niveau III PB 0,05 Structure protégée par SPF Niveau III PB 0,05 Structure protégée par SPF Niveau III Structure protégée par SPF Niveau III PB 0,05 STPF Niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles Descrite d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 0,12xw	
d'emplacement Districture protégée par SPF Niveau II PB D,02	m
Objet entouré par des objets ou des arbres de même hauteur ou + petits Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Niveau IV Structure protégée par SPF Niveau II SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles Des O,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 0,12xw	
des arbres de même hauteur ou + petits	
+ petits Objet isolé : pas d'autres à proximité Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Niveau IV Structure protégée par SPF Niveau III PB O,02 Structure protégée par SPF Niveau III PB O,05 Structure protégée par SPF Niveau II PB O,05 Structure protégée par SPF Niveau II PB O,05 Structure protégée par SPF Niveau II PB O,002 SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles Détonarmé agissant comme descentes naturelles Descentes naturelles PB O,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 O,12xw	
Objet isolé : pas d'autres à proximité Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure protégée par SPF niveau IV Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau II SPF niveau I SPF niveau I SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB O,01 Idem avec toiture métallique PB O,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 O,12xw	
Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF niveau IV Structure protégée par SPF niveau III PB 0,02 Structure protégée par SPF niveau III PB 0,05 Structure protégée par SPF niveau II PB 0,05 Structure protégée par SPF niveau I PB 0,05 STRUCTURE PRE 0,005 STRUCTURE PRE 0,005 STRUCTURE PRE 0,005 STRUCTURE PRE 0,005 STRUCTURE PRE 0,001 STRUCTURE PRE 0,	
Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Structure protégée par SPF niveau IV Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau II Structure protégée par SPF niveau II Structure protégée par SPF niveau I SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB 0,02 SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB 0,01 Idem avec toiture métallique PB 0,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 0,12xw	
Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Niveau IV Structure protégée par SPF Niveau III Structure protégée par SPF Niveau II Structure protégée par SPF Niveau II SPF Niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB O,01 SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB O,01 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 O,12xw	
Probabilité de dommages physiques sur une structure Structure non protégée par SPF Structure protégée par SPF niveau IV Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau III Structure protégée par SPF niveau II Structure protégée par SPF niveau II Structure protégée par SPF niveau I SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB 0,05 SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB 0,01 Idem avec toiture métallique PB 0,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 0,12xw	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
Structure protégée par SPF niveau II Structure protégée par SPF niveau I Structure protégée par SPF niveau I SPF niveau I et armatures en métal continues ou en bétonarmé agissant comme descentes naturelles Idem avec toiture métallique PB O,01 Idem avec toiture métallique PB O,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 O,12xw	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
bétonarmé agissant comme descentes naturelles PB 0,01 Idem avec toiture métallique PB 0,001 Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille Ks1 0,12xw	
$\frac{\text{descentes naturelles}}{\text{Idem avec toiture métallique}} \frac{P_B}{0,01} \frac{0,01}{1}$ Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure $\frac{P_B}{0,001} \frac{0,001}{1}$ Facteur associé à l'efficacité d'écran spatial K _{S1} 1 A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 0,12xw	
Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 0,001 Idem avec toiture métallique P _B 0,001 K _{S1} 1	
Facteur associé à l'efficacité d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 1 0,12xw	
d'écran d'une structure Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 1 0,12xw	
A une distance de sécurité de l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 0,12xw	
l'écran au moins = à la taille de la maille K _{S1} 0,12xw	
la maille K _{S1} 0,12xw	
I A une distance plus taible, par	
ex allant de 0,1w à 0,2w K _{S1} 2x0,12xw	
Ecran métallique continu d'une 0,0001-	
<u>épaisseur de 0,1 mm à 0,5 mm</u> K _{S1} 0,00001	
Densité de foudroiement Suivant carte de la norme NF C	
au sol 17102 F11 :2015-5 Nsg	
Nombre total de personnes	
attendues dans la structure nt	



Révision A

Annexe

Caractéristiques de la zone				
				param choisi
Facteur de réduction associé au type de	B 4 1 kohm: Agricol hóton	r	0.01	
plancher (intérieur)	R < 1 kohm: Agricol, béton R < 1-10 kohm: Marbre, céramique	r _u	0,01 0,001	
	R < 10-100 kohm: Gravier, moquette	r _u	0,001	
	R > 100 kohm: Asphalte, lino, bois	r _u r _u	0,0001	
	Autres	r _u	0,00001	
Probabilité de blessures d'êtres vivants	Pas de mesures de protection	PU	1	
(impacts sur le service connecté)	Plagues d'avertissement	PU	0,1	
	Isolation électrique du conducteur	10	0,1	
	exposé	PU	0,01	
	Sol équipotentiel efficace	PU	0,01	
	Armatures ou entourages utilisés			
	comme conducteurs de descente, ou			
	présence de restrictions physiques	PU	0	
Facteur de réduction associé au type de sol (extérieur)	R < 1 kohm: Agricol, béton	ra	0,01	
	R < 1-10 kohm: Marbre, céramique	ra	0,001	
	R < 10-100 kohm: Gravier, moquette,			
	tapis	ra	0,0001	
	R > 100 kohm: Asphalte, linoleum, bois		0,00001	
Probabilité de blessures d'êtres vivants		r _a	1	
(impacts sur une structure)	Pas de mesures de protection	PA	0.1	
	Plaques d'avertissement Isolation électrique du conducteur	PA	0,1	
	exposé	PA	0,01	
	Sol équipotentiel efficace	PA	0,01	
	Armatures ou entourages utilisés	171	0,01	
	comme conducteurs de descente, ou			
	présence de restrictions physiques	PA	0	
Facteur associé à				
l'efficacité d'écran d'une	B 114 C 1	14	4	
structure	Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran	K _{S2}	1	
	au moins = à la taille de la maille	K _{S2}	0,12xw	
	A une distance plus faible, par ex	1132	0,12/11	
	allant de 0,1w à 0,2w	K_{S3}	2x0,12xw	
	Ecran métallique continu d'une		0,0001-	
	épaisseur de 0,1 mm à 0,5 mm	K _{S2}	0,00001	
Facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie	Pas de disposition	rp	1	
	Extincteurs, installations d'extinction fixes ou d'alarme déclenchées			
	manuellement	rp	0,5	
	Installations d'extinction fixes ou d'alarme déclenchées			
	automatiquement	rp	0,2	
Risque d'incendie	Explosion	r _f	1	
	Elevé	r _f	0,1	
	Ordinaire	r _f	0,01	
	Faible	r _f	0,001	
	Aucun	r _f	0	
Nombre de personnes				
potentiellement en danger (victimes		_		
ou usagers non desservis)	1	n_p	<u> </u>	



Révision A

Annexe

Hauteur des conducteurs du service au-dessus du sol Ligne enterrée Ligne non enterrée He Ligne non enterrée He 6 m m					param choisi
Longueur de la section du service Hauteur des conducteurs du service au-dessus du sol Ligne enterrée Ligne non et enter salle non enterrée Ligne non et enter salle Ligne non et enter salle Ligne non enterrée Ligne non et enter salle					
Ligne enterrée Lc m n n n n n n n n n	Résistivité du sol		ρ		
Ligne enterrée H _c Ligne non enterrée H _c Ligne non enterrée H _c Ligne non enterrée H _c 6 m m	Longueur de la section du service		1.		m
Ligne enterrée Ligne non enterrée H _c 6 m n Service avec transformateur à 2 ct 0,2 Service uniquement Ct 1 Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Objet entouré par des objets ou des arbres de la même hauteur ou plus petits Objet isolé : pas d'autres à proximité C _d 0,5 Objet isolé : pas d'autres à proximité Cbjet isolé : pas d'autres à proximité Cc 0,2 Facteur d'environnement de ligne Facteur d'environnement de ligne Urbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m Cc 0,5 Rural Cable non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble decranté avec résistance d'écran 1 Câble écranté avec résistance d'écran 1 Câble écranté avec résistance d'écran 1			LC.	- 111	
Facteur de correction pour la présence d'un transformateur HT/BT sur le service Service avec transformateur à 2 enroulements Service uniquement Ct 0,2 Service uniquement Ct 1 Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres de la même hauteur ou plus petits Objet isolé : pas d'autres à proximité	au-dessus du sol	Ligne enterrée	Hc		
d'un transformateur HT/BT sur le service Service uniquement		Ligne non enterrée	Hc	6 m	m
Facteur d'emplacement Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Cd 0,25			Ct	0,2	
Facteur d'emplacement Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres Cd 0,25		Service uniquement	Ct	1	
des arbres de la même hauteur ou plus petits Objet isolé : pas d'autres à proximité Cd 1 Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2 Facteur d'environnement de ligne Urbain avec bâtiments de hauteur > 20 m Ce 0,1 Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10 m et 20 m Ce 0,5 Rural Ce 1 Tension de tenue aux chocs d'un réseau Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,0002<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td>Facteur d'emplacement</td><td>Objet entouré par des objets plus</td><td>C_d</td><td>0,25</td><td></td></rs<=20>	Facteur d'emplacement	Objet entouré par des objets plus	C _d	0,25	
Proximité Diget isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule Cd 2		des arbres de la même hauteur ou plus petits	C₀	0,5	
Facteur d'environnement de ligne Urbain avec bâtiments de hauteur > 20 m Urbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10 m et 20 m Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10 m et 20 m Ce 0,1 Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10 m et 20 m Ce 1,5 Rural Ce 1 1,5- 2,5-4 6 kV Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble écranté avec résistance d'écranté avec résist			Cd	1	
Suburbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m Ce			Cd	2	
entre 10m et 20 m Suburbain avec bâtiments de hauteur < 10 m Ce 0,5 Rural Ce 1 Tension de tenue aux chocs d'un réseau Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,0002<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td rowspan="4">Facteur d'environnement de ligne</td><td></td><td>Ce</td><td>0</td><td></td></rs<=20>	Facteur d'environnement de ligne		Ce	0	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			Се	0,1	
Tension de tenue aux chocs d'un réseau Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,0002<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td></td><td>Ce</td><td>0,5</td><td></td></rs<=20>			Ce	0,5	
Tension de tenue aux chocs d'un réseau Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,002<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td>Rural</td><td>Ce</td><td></td><td></td></rs<=20>		Rural	Ce		
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Ks3 0,02 Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,0002<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td></td><td></td><td>11</td><td>2,5 - 4</td><td></td></rs<=20>			11	2,5 - 4	
Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Ks3 0,02 Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,001<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td rowspan="7">Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne</td><td></td><td></td><td></td><td></td></rs<=20>	Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne				
cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Ks3 0,02 Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,000<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td>d'éviter des boucles</td><td>K_{S3}</td><td>1</td><td></td></rs<=20>		d'éviter des boucles	K _{S3}	1	
Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,001<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td>cheminement afin d'éviter des</td><td>₩.a.</td><td>0.2</td><td></td></rs<=20>		cheminement afin d'éviter des	₩.a.	0.2	
Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 0,001<="" 1<rs<="5" avec="" câble="" d'écran="" km="" ks3="" ohms="" résistance="" td="" écranté=""><td>Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des</td><td></td><td></td><td></td></rs<=20>		Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des			
d'écran 1 <rs<=5 k<sub="" km="" ohms="">S3 0,0002</rs<=5>					
Câble écranté avec résistance			K _{S3}	0,0002	
d'écran Rs<1 ohm/km Ks3 0,0001		Câble écranté avec résistance d'écran Rs<1 ohm/km	K _{S3}	0,0001	



Révision A

Annexe

chocs d'un réseau				
Probabilité de défaillances des réseaux internes (impacts sur le service connecté)	5 <rs<=20 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td></td><td></td><td></td></rs<=20>			
en fonction de Rs et Uw	kV	P _{LD}	1	
	1 <rs<=5 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>P_{LD}</td><td>0,8</td><td></td></rs<=5>	P_{LD}	0,8	
	Rs<1 ohm/km si Uw = 1,5 kV	P _{LD}	0,4	
Probabilité de défaillances des réseaux internes (impacts à proximité du service connecté) en fonction de Rs et Uw	5 <rs<=20 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>P_{LI}</td><td>0,15</td><td></td></rs<=20>	P _{LI}	0,15	
	1 <rs<=5 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>PLI</td><td>0,04</td><td></td></rs<=5>	PLI	0,04	
	Rs<1 ohm/km si Uw = 1,5 kV	P _{LI}	0,02	
	Ecran non relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté si Uw = 1,5			
Deal of 1997, he 177e He can he care	kV	P _{LI}	0,5	
Probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres	Pas de parafoudres coordonnés	P _{SPD}	1	
	Niveau de protection III-IV	P _{SPD}	0,03	
	Niveau de protection II	P _{SPD}	0,02	
	Niveau de protection I	P _{SPD}	0,01	
	Niveau de protection I +	P _{SPD}	0,005- 0,001	
Facteur d'emplacement de la structure connectée à l'extrémité "a" du service	Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres	C _{da}	0,25	
	Objet entouré par des objets ou des arbres de la même hauteur ou plus petits	Cda	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à proximité	C _{da}	1	
	Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule	C _{da}	2	
Longueur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		La	m	
Largeur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Wa	m	
Hauteur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Ha	m	
Hauteur des protubérances de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Hpa	m	
	<u> </u>	Пра	· ···	



Révision A

Annexe

2

Données et caractéristiques de la ligne de communication

de communication				
				param choisi
			500	
Résistivité du sol		ρ	ohm. m	
			1000	
Longueur de la section du service Hauteur des conducteurs du service		Lc	m	m
au-dessus du sol	Ligne enterrée	Hc		
	Ligne non enterrée	Hc	6 m	m
Facteur de correction pour la présence d'un transformateur HT/BT sur le service		Ct		pas
Facteur d'emplacement	Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres	Cd	0,25	
	Objet entouré par des objets ou des arbres de la même hauteur ou plus petits	Са	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à proximité	Cd	1	
	Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule	C _d	2	
Facteur d'environnement de ligne	Urbain avec bâtiments de hauteur > 20 m	Ce	0	
	Urbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m	Ce	0,1	
	Suburbain avec bâtiments de hauteur < 10 m	Ce	0,5	
	Rural	Ce	1	
Tension de tenue aux chocs d'un réseau		Uw	1,5 - 2,5 - 4 6 kV	
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne	Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles	K _{S3}	1	
	Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille	K _{S3}	0,2	
	Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles	K _{S3}	0,02	
	Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 km<="" ohms="" td=""><td>K_{S3}</td><td>0,001</td><td></td></rs<=20>	K _{S3}	0,001	
	Câble écranté avec résistance d'écran 1 <rs<=5 km<="" ohms="" td=""><td>K_{S3}</td><td>0,000</td><td></td></rs<=5>	K _{S3}	0,000	
	Câble écranté avec résistance d'écran Rs<1 ohm/km	K _{S3}	0,000	
Facteur associé à la tension de tenue aux chocs d'un réseau		K _{S4}	1	



Révision A

Annexe

1	1	i	1	
Probabilité de défaillances des réseaux	5 Day 00 along /long aillion 4.5			
internes (impacts sur le service connecté) en fonction de Rs et Uw	5 <rs<=20 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>P_{LD}</td><td>1</td><td></td></rs<=20>	P_{LD}	1	
Cirronollori de 13 et ew	1 <rs<=5 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td>I LD</td><td></td><td></td></rs<=5>	I LD		
	kV	P_{LD}	0,8	
	Rs<1 ohm/km si Uw = 1,5 kV	P _{LD}	0,4	
Probabilité de défaillances des réseaux				
internes (impacts à proximité du service	5 <rs<=20 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td></td><td></td><td></td></rs<=20>			
connecté) en fonction de Rs et Uw	1 <rs<=5 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td>P_{LI}</td><td>0,15</td><td></td></rs<=5>	P _{LI}	0,15	
	1 <rs<=5 km="" onms="" si="" uw="1,5<br">kV</rs<=5>	PLI	0,04	
	Rs<1 ohm/km si Uw = 1,5 kV	PLI	0,02	
	Ecran non relié à la borne		,	
	d'équipotentialité à laquelle le			
	matériel est connecté si Uw = 1,5 kV	Б	0.5	
Probabilité de défaillance des réseaux	R V	PLI	0,5	
internes avec l'installation de parafoudres	Doe de perefeudres ecordonnée	_	4	
·	Pas de parafoudres coordonnés	P _{SPD}	1	
	Niveau de protection III-IV	P _{SPD}	0,03	
	Niveau de protection II	Pspd	0,02	
	Niveau de protection I	P _{SPD}	0,01	
	Niveau de protection I +	P _{SPD}	0,005- 0,001	
Facteur d'emplacement de la structure	Objet entouré par des objets plus	1 SFD	0,001	
connectée à l'extrémité "a" du service	hauts ou des arbres	C _{da}	0,25	
	Objet entouré par des objets ou		,	
	des arbres de la même hauteur			
	ou plus petits	C _{da}	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à			
	proximité	C _{da}	1	
	Objet isolé au sommet d'une			
Longuour de la etructure connectée à	colline ou sur un monticule	C _{da}	2	
Longueur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		La	m	
Largeur de la structure connectée à		<u>-</u> a		
l'extrémité "a" du service		Wa	m	
Hauteur de la structure connectée à				
l'extrémité "a" du service		Ha	m	
Hauteur des protubérances de la structure connectée à l'extrémité "a" du				
service		Hpa	m	
	1	Γ~		



Révision A

Annexe

Perte humaine				
				param choisi
Pertes dues aux blessures par tensions de contact et de pas	Tout type - (personnes à l'intérieur des bâtiments	Lt	0,0001	
	Tout type - (personnes à l'extérieur des bâtiments	Lt	0,01	
Pertes dues aux dommages physiques	Hopitaux, hôtels, bâtiments civils	Lf	0,1	
	Industrielle, commerciale, scolaire	L _f	0,05	
	Publique, églises, musées	L_f	0,02	
	Autres	Lf	0,01	
Facteur augmentant les pertes en présence d'un danger				
particulier	Pas de danger particulier	hz	1	
	Faible niveau de panique	hz	2	
	Niveau de panique moyen	hz	5	
	Difficulté d'évacuation	hz	5	
	Niveau de panique élevé	hz	10	
	Danger pour l'environnement	hz	20	
	Contamination de l'environnement	hz	50	
Pertes dues aux défaillances des réseaux internes	Structure avec risques d'explosion	Lo	0,1	
	Hôpitaux	Lo	0,001	
	Autres	Lo	0	
Risque tolérable		R _T	0,00001	0,00001



Révision A

Annexe

3

ANNEXE 3

Lexique



Révision A

Annexe

Armatures d'acier interconnectées	Armatures d'acier à l'intérieur d'une structure, considérées comme assurant une continuité électrique.
Barre d'équipotentialité	Barre permettant de relier à l'installation de protection contre la foudre les équipements métalliques, les masses, les lignes électriques et de télécommunications et d'autres câbles.
Borne ou barrette de coupure	Dispositif conçu et placé de manière à faciliter les essais et mesures électriques des éléments de l'installation de protection contre la foudre.
Conducteur (masse) de référence	Système de conducteurs servant de référence de potentiel à d'autres conducteurs. On parle souvent du "zéro volt".
Conducteur d'équipotentialité	Conducteur permettant d'assurer l'équipotentialité.
Conducteur de descente	Conducteur chargé d'écouler à la terre le courant d'un coup de foudre direct. Il relie le dispositif de capture au réseau de terre.
Conducteur de protection (PE)	Conducteur destiné à relier les masses pour garantir la sécurité des personnes contre les chocs électriques.
Coup de foudre	Impact simple ou multiple de la foudre au sol.
Coup de foudre direct	Impact qui frappe directement la structure ou son installation de protection contre la foudre.
Coup de foudre indirect	Impact qui frappe à proximité de la structure et entraînant des effets conduits et induits dans et vers la structure.
Couplage	Mode de transmission d'une perturbation électromagnétique de la source à un circuit victime.
Dispositif de capture	Partie de l'installation extérieure de protection contre la foudre destinée à capter les coups de foudre directs.
Distance de séparation	Distance minimale entre deux éléments conducteurs à l'intérieur de l'espace à protéger, telle qu'aucune étincelle dangereuse ne puisse se produire entre eux.
Effet de couronne ou Corona	Ensemble des phénomènes d'ionisation liés au champ électrique au voisinage d'un conducteur ou d'une pointe.



Révision A

Annexe

3

Effet réducteur

Réduction des perturbations HF par la proximité du conducteur victime avec la masse. L'effet réducteur est le rapport de l'amplitude de la perturbation collectée par un câble non blindé ou loin des masses à celle collectée par le même câble blindé ou installé contre un conducteur de masse.

Electrode de terre

Elément ou ensemble d'éléments de la prise de terre assurant un contact électrique direct avec la terre et dissipant le courant de décharge atmosphérique dans cette dernière.

Equipements métalliques

Eléments métalliques répartis dans l'espace à protéger, pouvant écouler une partie du courant de décharge atmosphérique tels que canalisations, escaliers, guides d'ascenseur, conduits de ventilation, de chauffage et d'air conditionné, armatures d'acier interconnectées.

Etincelle dangereuse (étincelage)

Décharge électrique inadmissible, provoquée par le courant de décharge atmosphérique à l'intérieur du volume à protéger.

Foudre

Décharge électrique aérienne, accompagnée d'une vive lumière (éclair) et d'une violente détonation (tonnerre).

Installation de Protection contre la Foudre (I.P.F.)

Installation complète, permettant de protéger une structure contre les effets de la foudre. Elle comprend à la fois une installation extérieure (I.E.P.F.) et une installation intérieure de protection contre la foudre (I.I.P.F.)

Liaison équipotentielle

Eléments d'une installation réduisant les différences de potentiels entre masse et élément conducteur.

Mode commun (MC)

Un courant de mode commun circule dans le même sens sur tous les conducteurs d'un câble. La différence de potentiels (d.d.p.) de MC d'un câble est celle entre le potentiel moyen de ses conducteurs et la masse. Le mode commun est aussi appelé mode longitudinal parallèle ou asymétrique.

Mode différentiel (MD)

Un courant de mode différentiel circule en opposition de phase sur les deux fils d'une liaison filaire, il ne se referme donc pas dans les masse. Une différence de potentiels (d.d.p.) de MD se mesure entre le conducteur signal et son retour. Le mode différentiel est aussi appelé mode normal, symétrique ou série.



Révision A

Annexe

3

Niveau de protection

Terme de classification d'une installation de protection contre la foudre exprimant son efficacité.

Parafoudre ou parasurtenseur

Dispositif destiné à limiter les surtensions transitoires et à dériver les ondes de courant entre deux éléments à l'intérieur de l'espace à protéger, tels que les éclateurs ou les dispositifs semi-conducteurs.

Paratonnerre

Appareil destiné à préserver les bâtiments contre les effets directs de la foudre.

P.D.A

Paratonnerre équipé d'un système électrique ou électronique générant une avance à l'amorçage. Ce gain moyen s'exprime en microseconde.

Point d'impact

Point où un coup de foudre frappe la terre, une structure ou une installation de protection contre la foudre.

Prise de terre

Partie de l'installation extérieure de protection contre la foudre destinée à conduire et à dissiper le courant de décharge atmosphérique à la terre.

Régime de neutre

Il caractérise le mode de raccordement à la terre du neutre du secondaire du transformateur source et les moyens de mise à la terre des masses de l'installation. Il est défini par deux lettres:

 La première indique la position du neutre par rapport à la terre:

I: neutre isolé ou relié à la terre à travers une impédance T: neutre directement à la terre

 La deuxième précise la nature de la liaison masseterre:

T: masses reliées directement à la terre (en général à une prise de terre distincte de celle du neutre)

N: masses reliées au point neutre, soit par l'intermédiaire d'un conducteur de protection lui-même relié à la prise de terre du neutre (N-S), soit par l'intermédiaire du conducteur de neutre lui-même (N-C).

Réseau de masse

Ensemble des conducteurs d'un site reliés entre eux. Il se compose habituellement des conducteurs de protection, des bâtis, des chemins de câbles, des canalisations et des structures métalliques.

Réseau de terre

Ensemble des conducteurs enterrés servant à écouler dans la terre les courants externes en mode commun. Un réseau de terre doit être unique, équipotentiel et maillé.



Révision A

Annexe

3

Résistance de terre

Résistance entre un réseau de terre et un "point de référence suffisamment éloigné". Exprimée en Ohms (Ω) , elle n'a pas, contrairement au maillage des masses, d'influence sur l'équipotentialité du site.

Surface équivalente

Surface de sol plat qui recevrait le même nombre d'impacts que la structure ou le bâtiment en question. Cette surface est toujours plus grande que la seule emprise au sol de l'ensemble à protéger. On la détermine en pratique en entourant fictivement le périmètre de cet ensemble par une bande horizontale, dont la largeur est égale à trois fois sa hauteur. Elle peut ensuite être corrigée en tenant compte des objets environnants : arbres, autres structures, susceptibles de dévier un coup de foudre vers eux.

Surtension

Variation importante de faible durée de la tension.

Tension de mode commun

Tension mesurée entre deux fils interconnectés et un potentiel de référence (voir mode commun).

Tension différentielle

Tension mesurée entre deux fils actifs (voir mode différentiel).

Tension résiduelle d'un parafoudre

Tension qui apparaît sur une sortie d'un parafoudre pendant le passage du courant de décharge.

TGBT

Tableau Général Basse Tension

Traceur

Predécharge progressant à travers l'air et formant un canal faiblement ionisé.